

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 116 (1974)

Heft: 8

Artikel: Service de contrôle de la stérilité des bovins : point de vue du praticien

Autor: Urfer, J.-P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-593040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweiz. Arch. Tierheilk. 116, 383–387, 1974

Service de contrôle de la stérilité des bovins – point de vue du praticien¹

J.-P. Urfer²

Quand notre président m'a demandé de présenter le point de vue du praticien dans l'étude du projet d'un service de contrôle de la stérilité des bovins, il s'adressait à quelqu'un qui n'avait aucune idée de ce que pouvait être un tel service.

Cette ignorance me permet d'aborder le problème sans idées préconçues certes, mais c'est un mince avantage par rapport aux expériences et aux connaissances de nos précédents conférenciers.

Je remercie donc ceux qui m'ont permis de me familiariser avec le sujet, Monsieur le Professeur Gerber qui m'a mis au courant de son projet, ainsi que Monsieur J.-P. Pellaton et nos confrères vaudois avec lesquels nous en avons discuté au cours d'un stamm, encore que le terme «familiariser» me semble bien prétentieux quand on voit la complexité du problème.

Nous, les praticiens, sommes tous conscients de la nécessité d'améliorer la fécondité de notre troupeau, nous sommes conscients des grandes difficultés que cela représente puisque l'on nous demande de concilier ce qui paraît inconciliable, c'est-à-dire augmenter simultanément le rendement de nos vaches laitières et leur taux de fécondité. Les solutions existent, tant sur le plan de l'affouagement et de l'hygiène que sur celui de la sélection de souches plus fécondes, par exemple.

Nous sommes conscients que la recherche de ces solutions dépasse nos possibilités et qu'un mouvement de collaboration avec les centres de recherches, d'analyses et d'information est indispensable. Cependant quelques divergences apparaissent quant aux moyens à mettre en oeuvre.

La position que je vais défendre est celle d'un praticien rural venant d'une région périphérique. Sur le plan idéologique et politique, je défendrai une opinion libérale et fédéraliste contre une opinion de tendance centralisatrice.

Pour préciser cette thèse, je citerai les points sur lesquels mes idées divergent de celles du Professeur Gerber. Il sont essentiellement d'ordre économique.

Ce sont :

- a) les frais occasionnés par la création de nombreuses équipes de spécialistes réparties sur l'ensemble du territoire;
- b) la charge énorme que représenterait pour les agriculteurs le service de contrôle (frs. 25.– par tête de bétail plus les frais de traitements spéciaux). Je

¹ Conférence donnée lors de la 2e assemblée générale ordinaire de l'Association suisse pour l'hygiène de la reproduction et l'insémination artificielle du 16 mai 1974 à Berne.

² Adresse: Dr J.-P. Urfer, médecin-vétérinaire, CH-1145 Bière.

pense qu'une circulaire envoyée à 1000 agriculteurs pris au hasard nous prouverait rapidement que les frais seraient considérés comme exorbitants;

c) la charge qui incomberait à la Confédération dont les finances ne sont pas très brillantes.

En somme, le plan de M. le Professeur Gerber me semble justifié dans le cadre d'un service de recherche dépendant d'une faculté. Il est inapplicable à l'ensemble de la Suisse.

Les éléments de base de mon argumentation seront les suivants:

Les structures pour la création d'un service de contrôle de la fécondité existent. Je les cite:

1. les vétérinaires praticiens ruraux;

2. les laboratoires d'analyses de fourrage (en Suisse occidentale on peut citer le Liebefeld, le laboratoire du domaine des Mangettes à Monthey, les laboratoires des écoles cantonales d'agriculture);

3. les centres d'insémination artificielle;

4. les instituts d'agronomie et de zootechnie de l'Ecole Polytechnique Fédérale;

5. les facultés de médecine vétérinaire à Berne et à Zurich.

Analysons de plus près ces différents éléments:

Les praticiens ruraux: Ils sont près de 500 en Suisse. Le regain de travail occasionné par le nouveau service de contrôle pourra être assumé par la pléiade de jeunes vétérinaires qui sont formés à Berne et à Zurich. Il faudrait encourager la formation de cabinets de groupe ou d'associations de vétérinaires. Nous en avons plusieurs exemples où cela marche très bien. Il faudrait éviter au maximum la création de postes de vétérinaires fonctionnaires ou de techniciens. Les tâches nouvelles qui attendent les vétérinaires praticiens ruraux sont très nombreuses. Elles vont de la stérilité à l'hygiène du lait et j'en passe. – Important: dans quelle optique les jeunes voient-ils la profession de vétérinaire praticien? Omnipraticien? Spécialiste? Pour ma part, je pense que l'omnipraticien répond mieux au grand éventail de cas qui se présentent à la campagne, loin des centres. C'est sous cette forme d'activité que le vétérinaire rend les plus grands services. L'association en augmenterait l'efficacité.

Les laboratoires d'analyses de fourrage existent. Je les ai cités. Depuis cinq ans le service romand de vulgarisation agricole entreprend une enquête sur la valeur des fourrages. En 1974 le programme prévoit plus de 800 analyses. Cependant depuis cinq ans on ne s'est pas préoccupé des relations possibles entre fourrage et fécondité. Une collaboration entre praticiens vétérinaires et laboratoires d'analyses est à souhaiter. Là aussi la structure existe, même sur le plan régional; il suffit de l'employer et de la développer.

Les centres d'IA: La collaboration indispensable avec les centres d'insémination n'est pas à prouver. Leur équipement déjà poussé leur permet de résoudre déjà bien des problèmes de recherches et de statistique.

Enfin à l'échelon suivant *la documentation, la recherche et l'information* sont du domaine des instituts d'agronomie et de zootechnie du Poly et surtout des facultés de médecine vétérinaire à Berne et à Zurich. Notons que le bulletin d'information de M. le Professeur Berchtold, au sein de notre association est remarquable. Nous pourrions le compléter en créant une équipe de rédaction.

Voilà brièvement ce qui existe déjà, voyons maintenant ce qui manque, ce qui doit être organisé pour que le service fonctionne, quels en seront les instruments de travail. Et là je rejoins les grandes lignes du Professeur Gerber : fiche sanitaire individuelle, cours de perfectionnement pour praticiens, recherches.

La création d'une fiche sanitaire individuelle est à la base de toute observation, de toute recherche et de tout progrès dans le domaine de la stérilité. Le vétérinaire praticien doit se familiariser avec ce travail par fiche. Une fiche établie exactement, selon des directives précises, peut être utilisée dans le cadre d'un programme de recherches. Une collaboration peut ainsi s'établir entre les divers échelons du service, entre facultés et praticiens. Les observations de plusieurs dizaines de praticiens pourraient ainsi confirmer les découvertes des équipes de recherche.

Nous sommes aussi acquis à l'idée de Monsieur le Professeur Gerber qu'un contrôle de toutes les vaches 20 à 40 jours après la mise-bas, soit une, éventuellement deux fois avant l'insémination ou la saillie, augmenterait le taux de fécondité. Le contrôle des génisses devrait également se faire. Nous voyons ici la nécessité de l'information au niveau de l'agriculteur. Cette information ne peut pas se faire par les vétérinaires seulement. La vulgarisation agricole devrait y participer avec toute sa forte organisation.

L'information par des cours régionaux de recyclage pour les praticiens est un deuxième élément indispensable. L'organisation en serait confiée aux services vétérinaires cantonaux sous l'égide du service vétérinaire fédéral et des facultés. L'enseignement serait donné par les spécialistes attachés à la recherche dans les facultés et dans les instituts et laboratoires qui participent au service. Ces mêmes spécialistes pourraient être appelés à aider à trouver une solution à des problèmes qui dépassent les possibilités d'un praticien. Et c'est à ce niveau que des subsides de la Confédération sont désirables (au niveau de la recherche et de l'information).

Enfin qui dit recherche, dit programme, directives, choix. Un conseil ou une commission de direction qui comprendrait le vétérinaire fédéral ou l'un de ses adjoints, les responsables de la recherche et les représentants de l'IA, des vétérinaires praticiens ainsi que des milieux agricoles serait chargé de fixer le programme, de coordonner l'activité du service tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'information et des cours de perfectionnement.

Conclusions :

Nous avons déjà trop d'organisations qui ont une activité parallèle en Suisse. Le service de contrôle de la stérilité des bovins serait à mon sens le type

même d'un service qui empiète à gauche et à droite, s'il n'est pas fondé sur la collaboration entre services existants déjà.

Je vois son efficacité davantage sous l'angle de la recherche et de l'information et plutôt que de le dénommer service de contrôle de la stérilité des bovins, je propose, comme M. le Professeur Gerber, la formule:

Service de conseil en matière de stérilité des bovins ou mieux encore:
Service de recherche et d'information en matière de stérilité des bovins.

Résumé

L'auteur s'efforce de montrer que la structure d'un service de contrôle de la stérilité des bovins existe en Suisse:

400 à 500 vétérinaires praticiens
plusieurs laboratoires d'analyse de fourrage
les Centres d'IA
les Instituts de recherches à l'EPF et dans les Facultés de médecine vétérinaire.

Il propose la création de fiches sanitaires individuelles, de cours d'information au niveau de l'agriculteur, de cours régionaux de perfectionnement pour les vétérinaires praticiens, un programme de recherches sous l'égide d'un Conseil de direction représentant les milieux vétérinaires et agricoles.

Il propose que l'activité du Service soit axée, par la collaboration entre services existants déjà, sur la recherche et l'information.

Zusammenfassung

Der Autor versucht zu zeigen, dass in der Schweiz die Grundstrukturen zu einem Gesundheitsdienst zur Fruchtbarkeitsüberwachung beim Rind bereits vorhanden sind:

400 bis 500 praktizierende Tierärzte
Mehrere Labors zur Futteranalyse
Besamungsstationen
Forschungsinstitute der ETH und der tierärztlichen Fakultäten.

Er beantragt die Schaffung von individuellen Tiergesundheitskarten, die Durchführung von Informationstagungen für die Landwirte und von regionalen Fortbildungskursen für die praktizierenden Tierärzte. Ferner empfiehlt der Verfasser die Ausarbeitung eines Forschungsprogrammes unter der Leitung von Vertretern der Tierärzteschaft und der Landwirtschaft.

Dieser Gesundheitsdienst sollte von bereits bestehenden und zusammenarbeitenden Organisationen getragen werden und auf die Forschung und Information ausgerichtet sein.

Riassunto

L'autore si propone di dimostrare che in Svizzera esistono già le strutture fondamentali di un servizio sanitario di controllo della sterilità nei bovini, in base alle seguenti constatazioni:

- da 400 a 500 medici veterinari nella pratica professionale
- numerosi laboratori per l'analisi dei mangimi
- centri di inseminazione artificiale
- istituti di ricerca nell'Università Tecnica Federale e nelle facoltà di veterinaria.

Egli propone l'introduzione di una scheda sanitaria per i singoli animali, di incontri informativi per gli allevatori, e di corsi di studio regionali per i veterinari pratici.

L'autore indica pure che un programma di ricerca andrebbe impostato con la collaborazione di rappresentanze sia dei veterinari pratici che degli allevatori. Questo servizio sanitario dovrebbe scaturire dalle organizzazioni che già esistono e cooperano, ed i suoi scopi dovrebbero essere la ricerca e l'informazione.

Summary

The author attempts to show that in Switzerland the basic structures of a health service to control infertility in cattle already exist:

- 400 to 500 veterinary surgeons in farm practice
- several laboratories for analysing feeding stuffs
- artificial insemination centres
- research institutes in the Federal Technical University and in the veterinary faculties.

He proposes the introduction of a health report card for the individual animals, informative meetings for farmers and regional study courses for the veterinary practitioners. He also recommends that a research programme should be worked out with the cooperation of representatives from both the veterinary profession and from agriculture.

This health service should be borne by the organisations which are already in existence and cooperating, and its aims should be research and information.

BUCHBESPRECHUNGEN

Vergleichende Darstellung des Lymphgefäßsystems der Säugetiere. Von H. Grau. Heft 19 der Schriftenreihe «Fortschritte der Veterinärmedizin – Advances in Veterinary Medicine» (Beihefte zum «Zentralblatt für Veterinärmedizin»). 1974. 82 Seiten mit 31 Abbildungen. Kartoniert DM 33,-, Verlag P. Parey, Berlin und Hamburg.

Während die makroskopischen Verhältnisse des Lymphgefäßsystems bei Mensch und Haustieren recht eingehend und teilweise bereits vor recht langer Zeit beschrieben worden sind, fehlen auch heute noch entsprechende Untersuchungen an manchen Säugetierarten. Da auch auf diesem Gebiet die humananatomischen Arbeiten den tieranatomischen zeitlich vorangingen, haben sich die Haustieranatomen im allgemeinen bemüht, die humananatomische Nomenklatur zu übernehmen, was wegen der tierartlichen Unterschiede oft zu unbefriedigenden Darstellungen führte.

Herr Grau hat sich – zusammen mit einer nur geringen Zahl anderer Tieranatomen – während vieler Jahre um eine einheitliche Darstellung und Benennung des Lymphsystems bei Mensch und Tier bemüht. Die vorliegende kleine Monographie ist das Resultat dieser verdienstvollen Bemühungen. Grundlage ist neben grosser Erfahrung aus eigener Anschauung (hauptsächlich an Haussäugetieren) das eingehende Studium einer Literatur, die sich über das ganze Säugetierreich (wenn auch oft mit grossen Lücken im tierartlichen Mosaik) erstreckt und gegen 400 Titel umfasst.

Selbstverständlich arbeitet Herr Grau mit «Lymphozentren», einem Begriff, den er selber vor geraumer Zeit vorgeschlagen hat und der inzwischen durch die Haustieranatomen offiziell angenommen und von einigen Humananatomen mitberücksichtigt worden ist.

Ein wichtiges Ziel der vorliegenden Darstellung besteht darin, vergleichbare Lymphknoten-Gruppen zu homologisieren und die erkannten Homologien auch durch eine entsprechende Terminologie erkennbar zu machen. Der Leser stellt fest, dass für manche Körpergegenden die bisherigen Vorstellungen im grossen und ganzen ihre Gültigkeit behal-